

l'alimentation

ACCUEIL RÉDACTION **ACTUALITÉS** NOUVEAUTÉS CALENDRIER * PUBLICITÉ DISTRIBUTION ET ABONNEMENT NOUS JOINDRE

← L'Exposition Colabor est généreuse pour Moisson Rive-Entrée en scène progressive du billet de 20 \$ en polymère →
Sud

LE NATURISTE REDEVIENT UNE PROPRIÉTÉ QUÉBÉCOISE

11 OCTOBRE 2012



Les gens d'affaires Mélanie Kau et Stephen Rosenhek annonçaient, le 2 octobre dernier, qu'ils devenaient acquéreurs à parts égales de la chaîne de produits de santé naturels Le Naturiste, rachetée du géant américain NBTY (compagnie du portefeuille du Groupe Carlyle). Rappelons que NBTY avait acheté Le Naturiste en 2005 et que la compagnie avait réuni l'entrepôt et le siège social à Ville St-Laurent, où se situe le centre des opérations. « Le Naturiste est une chaîne de 80 magasins de produits de santé naturels présente au

Québec et au Nouveau-Brunswick depuis plus de 40 ans. De plus, Le Naturiste se distingue par son habileté à développer et s'approvisionner en produits spécifiquement adaptés aux besoins de sa clientèle, grâce à une expertise bâtie au fil des ans. Le grand potentiel d'affaires derrière cette marque et ses magasins, ainsi que l'essor du marché des produits de santé naturels au Canada et aux États-Unis, nous a convaincus d'acheter cette chaîne pour la faire briller davantage», ont expliqué les deux entrepreneurs. Ils ont confirmé souhaiter tisser des liens d'affaires avec les fabricants d'ici. En identifiant les produits de fournisseurs québécois, ils souhaitent encourager une chaîne de valeur plus locale, bénéficiant ainsi à tous les intervenants.

Cette entrée a été publiée dans [Actualités](#), avec comme mot(s)-clef(s) [Fusions et acquisitions](#). Vous pouvez la mettre en favoris avec [ce permalien](#).

← L'Exposition Colabor est généreuse pour Moisson Rive-Entrée en scène progressive du billet de 20 \$ en polymère →
Sud